République Française — Liberté - Egalité - Fraternité

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

PARTI SOCIALISTE

CANDIDATURE

Edouard LE BELLEGOU

Remplaçant éventuel : Dr Jean DELBOS

Union des Socialistes et des Républicains pour une Démocratie Rénovée

Est-il besoin de présenter Edouard LE BELLEGOU, né à Toulon, avocat éminent de notre Ville, dont le talent, la probité et la puissance de travail sont reconnus de tous.

Il sera incontestablement, si vous l'investissez de votre confiance un Député valable pour notre Ville, notre arrondissement et notre Pays.

Son remplaçant éventuel, Jean DELBOS, Docteur en Médecine, est un Européen et un Fédéraliste convaincu.

Sa connaissance des problèmes économiques et politiques en font un candidat particulièrement digne de la confiance des électeurs toulonnais.

Les élections législatives seront déterminantes pour l'avenir de notre Pays. Elles doivent démontrer qu'il est parfaitement possible, dans la vie d'une Nation, de concilier les libertés démocratiques et la libre manifestation des opinions, avec l'intérêt supérieur du Pays. Si cette démonstration n'était pas faite le régime représentatif aurait vécu et ses vertus incontestables qui sauvegardent nos libertés seraient submergées par ses défauts dont nous avons trop souffert.

Le pire a été évité. Nous savons aujourd'hui que sans le général de GAULLE nous aurions été précipité dans la guerre civile. Nous savons aussi que sans Guy MOLLET et la participation socialiste le Général de GAULLE n'aurait pas pris le pouvoir, car il veut être un arbitre et non l'homme d'un clan ni d'un parti unique.

C'est en fonction de ces données qu'il faut établir notre programme, dont voici les grandes lignes :

1° — Défendre les institutions républicaines et les libertés publiques dans le cadre de la constitution que le peuple a approuvée le 28 septembre.

Assurer enfin la stabilité ministérielle condition de l'efficacité gouvernementale.

2° — Assurer l'expansion économique de notre Pays et l'organisation de l'Economie Française pour lui donner toutes ses chances, notamment dans le cadre du marché commun.

Mais cette politique économique doit être liée à une politique sociale toujours en progrès.

D'abord il est évident que les conquêtes de la classe ouvrière ne sauraient être mises en cause. La défense du pouvoir d'achat, liée à la défense du franc, la mise en œuvre de crédit d'investissement pour assurer d'une part, l'équipement du Pays, d'autre part le plein emploi, la construction accélérée de logements, d'écoles, de centres sanitaires et sociaux, etc.... Voilà notre politique.

3° — Une réforme administrative s'impose, ainsi qu'une réforme fiscale pour une plus équitable répartition des charges et pour une simplification qui doit exclure les tracasseries administratives, plus impopulaires que l'impôt lui-même.

4° — La France doit animer l'organisation de l'Europe qui constitue l'ultime sauvegarde des valeurs spirituelles et morales de la civilisation occidentale.

5° — La France doit discuter du Statut futur de l'Algérie avec les représentants qualifiés des musulmans issus d'élections libres. C'est pourquoi il est capital que les élections en Algérie soient *vraiment libres*. Si le « cessez le feu » peut se négocier avec des combattants, on ne peut considérer comme interlocuteurs valables une organisation rebelle non représentative du monde musulman et qui ne puise sa force que dans la terreur qu'elle inspire. Mais l'Algérie doit rester étroitement unie à la France.

6° — La Communauté entre la métropole et les territoires d'outre-mer est inscrite dans la Constitution. Il faudra aussi la faire entrer dans les faits. Elle seule peut normaliser nos rapports avec ces territoires dans un ensemble politique et économique de conception moderne qui tient compte de l'inéluctable évolution des peuples.

Il faudra pour cela beaucoup d'efforts, mais aussi une collaboration confiante entre Français désireux d'assurer tous ensemble la grandeur de la Patrie dans la Liberté et dans la Paix.

CINQ ANS D'EFFORTS
de la MUNICIPALITÉ LE BELLEGOU

Malgré les difficultés financières de toutes sortes et des difficultés nées de la composition du Conseil Municipal, partagé en quatre groupes, nous nous sommes efforcés de réaliser dans la mesure du possible un programme important de travaux, dans ce domaine nous avons été plus désireux d'être efficace que d'être politique.

Plus encore que les Toulonnais, les étrangers à notre ville qui ne l'avaient pas revue depuis quelques années sont unanimes à louer l'embellissement et la transformation de la Cité.

Nous nous sommes efforcés de résoudre des problèmes dont la solution avait été gravement compromise par nos prédécesseurs (zymothermie, reconstruction de l'Hôtel de Ville).

Nous sommes finalement arrivés à faire approuver et subventionner le projet de reconstruction de l'Hôtel de Ville. La première tranche de 50 millions enfin obtenue va nous permettre de poursuivre l'adjudication de cette reconstruction.

Il serait trop long et fastidieux d'énumérer en détail les multiples réalisations effectuées, nous ne rappelons ci-dessous que les têtes des principaux chapitres:

Nous avons également la fierté d'avoir, au prix de bien des sacrifices, rétabli la situation financière de notre ville. Depuis trois ans nos budgets ont été votés en équilibre et approuvés par l'autorité de tutelle.

Chaque année le compte administratif du Maire a révélé la diminution d'une partie importante de la dette de la Ville qui de 350 millions sera réduite à 60 millions, lesquels doivent être normalement couverts par une subvention d'Etat.

Les lettres diverses d'approbation du Ministère des Finances, chaque année, n'ont pas manqué de rendre hommage à l'effort de redressement entrepris.

Si depuis deux ans les crédits d'emprunts nécessaires à des investissements nouveaux n'avaient pas été complètement bloqués, nous aurions pu accélérer la réalisation du programme sur lequel nous avions été élus, mais qui est en très grande partie réalisé.

Notre administration a exclu tout sectarisme. Le Maire s'est efforcé d'être le Maire de tous, payant partout de sa personne et animant l'équipe municipale.

ŒUVRES SOCIALES

— Bureau d'Aide Sociale.
— Organisation d'un service médico-social de consultations gratuites à l'Hôpital.
— Mise en chantier du nouvel Hôpital.
— Création de « La Valbourdine ».
— Création de plusieurs Colonies de Vacances.
— Aménagement de la maison dite « Le Couvent », à AUPS, en maison d'enfants.
— Distribution de chaussures et de tabliers aux enfants nécessiteux des écoles.
— Création d'une carte d'Economiquement faible.
— Distribution de vêtements, pantoufles, chaussures et d'aliments aux vieillards nécessiteux. (Colis de Noël).
— Réalisation et construction de bâtiments modernes à la FONDATION BARTHELON.
— Subventions aux organisations ayant un but philantropique et social.
etc..., etc...

VOIRIE

— Bordures 21.520 ml.
— Caniveaux 20.850, en tout 42.370 ml.
— 501.210 m2 de voies urbaines et de trottoirs asphaltés ou remis en état, dont toutes les principales artères du Centre de la Ville et des Faubourgs.
— Elargissement du Boulevard de Strasbourg avec aménagement des rond-points.
— Création de l'autoroute ouest.
— Procédure d'expropriation en cours pour l''autoroute EST et la Corniche du Littoral.
— Création de nombreux égouts d'eaux pluviales.
— Amélioration de la signalisation.
— Edification d'une fontaine lumineuse place Gabriel-Péri.
— Aménagement du Quai Stalingrad.
etc..., etc...

ARCHITECTURE - ECOLES - LOGEMENTS et DIVERS

— Créations de 177 classes nouvelles
— Construction d'un Groupe Scolaire au Mourillon-Centre.
— 2e et 3e tranches du Groupe Scolaire Mourillon-Lamalgue.
— Construction de cinq groupes scolaires en commandes groupées (Lazare-Carnot, Bon-Renconre, Lafayette, Brunet, Saint-Roch).
— Approbation et financement d'un nouveau projet de huit groupes scolaires en commandes groupées en état d'être adjugé. (Valbertrand, Cité des Pins, Fort-Rouge, Ste-Anne, Minimes Cap-Brun, Strasbourg, Pont-du-Suve). Un troisième programme vient d'être approuvé.
— Mise à la disposition de l'Etat des terrains de la Cité Scolaire ayant permis la construction du Lycée de la Rode.
— Travaux importants effectués par tranches de 20 millions au Lycée DUMONT D'URVILLE.
— Construction d'un nouveau Collège Classique, avenue d'Estienne-d'Orves (terrains en cours d'expropriation).
— Aménagement de classes au Collège Technique.
— Surélévation du Collège Classique sur le boulevard Maréchal-Leclerc (projet entièrement approuvé et financé — en cours d'adjudication).
— Aide à la construction et logement.
— 1.200 logements H.L.M. mis en service depuis 1933. Plus de 1.500 logements neufs en 1957 — 2.000 en 1958.
— Aide aux particuliers sous la forme de travaux d'édilité effectués pour groupes d'habitations ou de lotissements.
— Suppression des lignes de tramways ayant permis la réfection des chaussées.
— Création de la Salle Mozart.
— Garantie de la Ville accordée pour l'aménagement de la zone du Port-Marchand.
— Mise en œuvre à cet égard du fonds d'aménagement du territoire.
— Prise en charge par la Ville de travaux de viabilité sur cette zone où les travaux de construction de 300 H.L.M. sont déjà adjugés.
— Construction d'un Grand Abattoir Moderne qui sera terminé en avril 1959.
— Participation de la Ville à la construction du Téléphérique du Super-Faron.

SPORTS - LETTRES - ARTS

— Terminaison du Stade de Fontpré.
— Municipalisation des Stades MAYOL et de BON-RENCONTRE.
— Création de l'Office Municipal des Sports et subventions aux Clubs et Sociétés Sportives.
— Aide aux Sociétés Musicales et Culturelles diverses.
— Nous avons protégé les Lettres et les Arts, organisant conférences et expositions, aidant par tous les moyens les initiatives privées dans ce domaine.

Tout cela a donné du travail aux ouvriers, aux artisans, aux commerçants, aux entreprises et pour l'intérêt de la population toute entière.

Imprimerie Labrosse - Toulon